

La vocation ostensive du langage : pour une interprétation de la notion d'autonymie

Fasciolo, Marco

Université Paris 13, LDI UMR 7187
marco.fasciolo@gmail.com

Introduction

L'histoire de l'autonymie peut être décrite comme un conflit entre deux forces théoriques : la *séparation* et l'*unification*. Considérons les mots soulignés dans les exemples (0) :

- (0) a. Chat a quatre lettres.
b. Le chat a volé la saucisse.

Pour la séparation, il s'agit de deux signes linguistiques différents : autonome en (0a) et non-autonome en (0b)¹. Par conséquent, dans cette perspective, l'on s'interroge sur leur rapport : s'agit-t-il d'une dénomination ? S'agit-t-il d'une référence ? S'agit-t-il d'une représentation ? Etc. Puisque la séparation distingue deux signes et s'interroge sur leur rapport, elle offre une analyse *sémiotique* de l'autonymie.

Pour l'unification, en revanche, en (0), il y a un seul signe linguistique *chat* : le signe autonome et le signe non-autonome sont une seule et même chose (cf. Washington, 1992:601)². Par conséquent, l'unification analyse l'autonymie en termes de *présence* d'un mot et de *catégorisation* du mot présent. Comme J. R. Searle l'écrit :

Le mot lui-même est *présenté*, et ensuite, on en parle, et le fait qu'il soit ainsi utilisé, plutôt qu'employé pour référer comme il est normal, est indiqué par les guillemets. Mais dans ce cas, on ne réfère pas à ce mot, pas plus qu'il ne se réfère à lui-même (Searle 1969, 1996:119).

Dans cette perspective, les questions pertinentes sont : à quel objet sommes-nous confrontés ? Quelle est la catégorisation pertinente de l'objet auquel nous sommes confrontés ? C'est la perspective que nous adoptons.

Du côté de la séparation, l'on peut placer les défenseurs de la *théorie de la dénomination* : par exemple, Tarski (1944), Quine (1960), Rey-Debove (1978/1997), Authier-Revuz (1995, 2003). Du côté de l'unification, l'on peut placer les auteurs utilisant des notions telles que *exhibition*, *ostension*, *présentation*, *démonstration*, *identité* : par exemple, Sørensen (1961), Searle (1969), Christensen (1970), Recanati (1979), Washington (1992) et Saka (1998). Cette distribution est inévitablement schématique car le même auteur peut mélanger des aspects relevant des deux pôles³. Notre proposition se situe à l'extrémité du pôle de l'unification et est basée sur trois faits.

Le premier fait est la *présence du langage* : les mots sont les seuls objets toujours présents dans tout champ d'indication (Prandi 2004) identifié par une situation d'énonciation concrète.

Le deuxième fait est la *catégorisation multiple d'un objet* : un seul et même objet présent dans une situation d'énonciation peut être conceptualisé de différentes façons. L'objet en question peut être non linguistique ou linguistique. Un exemple d'objet non linguistique : la même personne envisagée en tant que *citoyen français*, *mammifère*, *corps matériel*, etc. Un exemple d'objet linguistique : le même mot envisagé en tant que *cri*, *ordre*, *nom commun*, etc.

Le troisième fait est *la vocation ostensive du langage* : les expressions linguistiques ont une aptitude naturelle à s'attacher à tout objet présent dans une situation d'énonciation. Encore une fois, les objets en question peuvent être non linguistiques ou linguistiques. Un exemple d'objet non linguistique : la surface d'une tombe sur laquelle est sculpté l'expression *à la mémoire de Jean Dupont*. Un exemple d'objet linguistique : l'assertion *il y a du champagne dans la cave* à laquelle l'on juxtapose la subordonnée *si tu as une invitée*. La subordonnée *si tu as une invitée* est à l'assertion *il y a du champagne dans la cave* ce que l'incision *à la mémoire de Jean Dupont* est à la tombe.

Les trois faits susmentionnés s'enchaînent de la façon suivante. Si les mots sont toujours présents dans n'importe quelle situation d'énonciation (*présence du langage*), il n'y a aucun besoin de nous référer à eux, mais l'on peut directement les indiquer et les commenter (*vocation ostensive*) en les catégorisant de différentes façons (*catégorisation multiple*). Le phénomène appelé *autonymie* surgit quand la vocation ostensive du langage s'exerce sur des mots catégorisés en tant qu'items lexicaux.

Le but de notre proposition est donc double. D'une part, elle vise à offrir une interprétation de l'autonymie dont aucun trait ne relève du pôle de la séparation. D'autre part, elle propose de considérer l'autonymie comme un cas particulier de la vocation ostensive susmentionnée : à savoir, la pointe de l'iceberg d'un *continuum* de phénomènes qui inclut motifs du dire, motifs de l'acte linguistique, etc. (cf. Prandi 2004; Gross&Prandi 2004 ; Prandi 2006).

Les §§ 1., 2. et 3. seront dédiés, respectivement, à présenter les notions de *présence du langage*, *catégorisation multiple d'un objet* et *vocation ostensive (du langage)*. Sous §4., nous considérerons cinq questions classiques concernant la notion d'autonymie.

1 Présence du langage

La notion de *présence du langage* peut être envisagée comme la conjonction des trois propositions suivantes : *a*) les mots sont les seuls objets qui n'ont pas besoin de substituts (§1.1) ; *b*) les mots ne se réfèrent pas à eux-mêmes : ils *sont* eux-mêmes (§1.2) ; *c*) un *mot-type* n'est pas un concept ou un universel, mais bien un particulier ou un individu (eidétique) (§1.3).

1.1 Les mots n'ont pas besoin de substituts

Considérons les exemples suivants :

- (1) a. Son roman a été déchiré.
b. Son roman est plein de suspense.
- (2) a. *Roman* est un nom commun.
b. *Roman* est un compliment (pour ce qu'il a écrit).

Avec les termes de Gross (2012), en (1), les prédicats *déchirer* et *être plein de suspense* sont cohérents respectivement avec un membre des classes des <concrets> et des <intrigues>, alors qu'en (2) les prédicats *être un nom* et *être un compliment* sont cohérents respectivement avec un membre de la classe des <mots> et des <mots d'appréciation>. Entre ces classes il y a une différence. Les membres du premier couple doivent être dénotés car ils sont *in absentia* : le fait d'énoncer (1) ne nous met pas en présence du roman dont l'on parle. Les membres du second couple, en revanche, ne doivent pas être dénotés car ils sont *in praesentia* : le fait d'énoncer (2) nous met en présence du mot dont l'on parle. Ce point est saisi par Searle (1969:118).

Comme Prandi (2006:243) le souligne, les mots jouissent d'un privilège, car nous pouvons parler de n'importe quel objet, mais, ce faisant, il y aura toujours un type d'objet déjà présent : les mots. D'ailleurs, les mots employés sont le résultat d'un choix. Ainsi, en parlant, nous pouvons accomplir les actes illocutoires les plus variés, mais il y aura un acte que nous accomplirons toujours et pour lequel nous pourrions toujours être jugés : choisir ces mots. Si cela est vrai, quand nous parlons ou écrivons, nous

n'avons aucun besoin de nous référer ni à nos mots, ni à leur choix, parce qu'ils sont immédiatement à disposition (cf. Fasciolo 2008:754).

Les mots sont donc les seuls objets qui n'ont pas besoin de substituts. Cette idée peut être représentée à travers la citation suivante :

Vous souvenez-vous du sage Balnibarbi, dans les Voyages de Gulliver ? Il avait décidé que, « puisque les mots ne sont que des substituts des choses, il serait plus pratique pour tous les hommes d'emporter avec eux les choses qui seraient nécessaires pour exprimer les affaires particulières dont ils auraient à discuter » Il apparut cependant qu'il y avait un inconvénient [...] Il serait difficile de parler en choses d'« une baleine », plus embarrassant encore parler « des baleines », et pratiquement impossible de communiquer quoi que ce soit sur « toutes les baleines » ou sur « les baleines absentes » (Jakobson 1963:42).

Les mots sont les seuls objets pour lesquels la suggestion du sage Balnibarbi est viable. Signalons deux remarques cohérentes avec cette conclusion.

La première remarque est qu'une langue a des mots pour des choses qui ne sont pas des mots (par exemple *tigre* pour les tigres) et des mots (métalinguistiques) pour des types de mots (*adjectif*, *pronom* etc.). Cependant, une langue ne peut pas avoir un mot pour le mot *tigre* comme elle a le mot *tigre* pour les tigres. La raison est simple : dans la langue, il y a les mots exactement comme, dans la savane, il y a les tigres. Cela rejoint la position défendue par Searle (1969:118-119).

La seconde remarque est la suivante. La définition du dictionnaire d'un mot non métalinguistique ne commence pas par : *mot qui signifie...*, mais elle décrit tout de suite le signifié. De même, la définition d'un mot métalinguistique ne commence pas par : *mot qui signifie un mot qui...*, mais elle décrit tout de suite le signifié : *mot qui remplit cette fonction...* Dans les deux cas, le dictionnaire définit immédiatement la signification du mot ; en aucun cas, il ne répète qu'il s'agit d'un mot. Pourquoi ? Parce que ce serait redondant vu que ce mot lui-même est déjà là.

1.2 Les mots ne se réfèrent pas à eux-mêmes : ils sont eux-mêmes

Considérons les exemples suivants :

- (3) a. Voilà un ange.
b. Voici un mot français de quatre lettres : *ange*.
c. '*Ange*' a quatre lettres.

Imaginons qu'on emploie l'énoncé (3a) pour indiquer une jeune fille (Hélène) qui se promène sur un boulevard. Dans cette hypothèse, le référent de l'expression *un ange* est Hélène et il serait absurde de se demander quel est le référent de Hélène : la fille n'a pas de référent, elle est le référent de l'expression *un ange*. Affirmer que *Ange*, en (3b) ou (3c), se réfère à lui-même (ou, plus généralement, affirmer qu'il se réfère à quelque chose) est une absurdité du même ordre que d'affirmer qu'une jeune fille se réfère à elle-même (ou, plus généralement, que n'importe quel objet se réfère à lui-même).

Un boulevard et une page sont des champs déictiques (*deixis ad oculos*, avec la formule de Karl Bühler). Pour rendre saillant un objet dans le premier, nous pouvons utiliser un doigt ou un regard, alors que pour rendre saillant un objet dans le second, nous utilisons des locutions comme *un mot français* ou des stratégies graphiques comme les guillemets et l'italique. Ces dernières ne remplissent pas la fonction de transformer un signe en un autre signe, mais de le mettre en évidence, comme des clins d'œil méta-textuels. Regardons les détails.

En (3a) et (3b), il y a deux objets (Hélène et le mot *ange*), respectivement extralinguistique et linguistique, qui sont les référents des expressions *un ange* et *un mot français de quatre lettres*. En (3c), en revanche, il y a un objet linguistique (le mot *ange*), qui n'est le référent d'aucune expression linguistique.

En (3a), Hélène est présente sur un boulevard et indiquée par l'expression *un ange* ; en (3b), le mot *ange* est présent sur le papier et indiqué par l'expression *un mot français de quatre lettres* ; en (3c), le mot *ange* est présent sur le papier et mis en évidence par l'italique ou les guillemets. En (3b) et en (3c), le mot *ange*, en tant qu'objet présent sur le papier, est lui-même et il ne renvoie à rien d'autre : exactement comme Hélène, en tant que fille présente sur le boulevard, est elle-même et elle ne renvoie à rien d'autre.

Un corollaire est que l'autonymie n'est pas un cas d'auto-référence. Considérons un énoncé tel que (4) :

(4) *Cette phrase est écrite en italique.*

Spontanément, l'énoncé (4) sera interprété d'une façon auto-référentielle : dans cette interprétation, d'ailleurs, il exprime une proposition vraie. Cependant, l'énoncé (4) n'est pas un cas d'autonymie. L'autonymie n'est donc pas un phénomène auto-référentiel : en fait, elle n'est pas du tout un phénomène référentiel.

1.3 Un mot-type n'est pas un universel, mais bien un individu

Comparons les exemples (5) :

- (5) a. C'est la même baleine. [Ce = deux baleines dans un aquarium]
b. C'est le même mot. [Ce = deux occurrences ou *tokens* du mot *type baleine*]

Supposons que le pronom *ce* en (5a) se réfère à deux baleines dans un aquarium et que le pronom *ce* en (5b) se réfère à deux occurrences (*tokens*) du même mot (*type*) *baleine*. Dans cette hypothèse, les prédicats nominaux en (5a) et (5b) s'avèrent différents. En (5a), *baleine* sera interprété comme *type* (au sens usuel) ou *espèce de baleine* : le prédicat nominal en (5a) assigne deux individus à la même classe. En (5b), en revanche, *mot* ne sera pas interprété comme *type* (au sens usuel) ou *espèce de mot* : le prédicat nominal en (5b) établit l'identité matérielle entre deux individus. Le fait qu'en (5a) *baleine* est interprété comme *espèce de baleine* suggère qu'il y a le *concept* de baleine ; le fait qu'en (5b) *mot* ne peut pas être interprété comme *espèce* ou *type* (au sens usuel) *de mot* suggère qu'il n'y a pas le *concept* (ou l'universel) du mot *baleine*⁴. Le mot-type *baleine* n'est donc pas un concept ou un universel.

Considérons les questions (6) suivantes :

- (6) a. Pourriez-vous me montrer un exemplaire de baleine, s'il vous plaît?
b. Pourriez-vous me montrer un exemple de nom, s'il vous plaît ?
c. Pourriez-vous me montrer un échantillon de marbre, s'il vous plaît ?

Les questions (6) sont heureuses, mais les questions (7) ne le sont pas :

- (7) a. ??Pourriez-vous me montrer un exemple de la Vénus de Milo, s'il vous plaît ?
b. ??Pourriez-vous me montrer un exemple de '*baleine*', s'il vous plaît?⁵

Offrir un exemple d'un mot est absurde tout comme offrir un exemple d'un individu. L'on ne peut pas offrir un exemple d'un mot parce que, si l'on essaie, l'on se retrouve directement avec ce mot-là. Si cela est vrai, il s'ensuit qu'un mot-type n'est pas un universel, mais bien un individu (eidétique).

2 Catégorisation multiple

La deuxième notion que nous introduirons est celle de catégorisation multiple. Pour ce faire, revenons aux exemples (1) et (2). Face à ces exemples, l'on peut tracer deux distinctions emboîtées.

L'on peut opposer les exemples (1) aux exemples (2) : cette distinction est binaire, implique un saut de *suppositio* et identifie deux dimensions perpendiculaires de catégorisation. Nous les étiquetterons *dimension (de catégorisation) eidétique* et *dimension (de catégorisation) ostensive* (§2.1).

A l'intérieur de (1) et de (2), l'on peut opposer (1a) à (1b) et (2a) à (2b) : cette distinction est scalaire, est interne à chaque dimension de catégorisation et identifie un *continuum* de catégorisations spécifiques. A ce propos, nous parlerons de *catégorisation multiple eidétique* et de *catégorisation multiple ostensive* (§2.2).

La catégorisation multiple ostensive est la notion de catégorisation pertinente pour notre discours.

2.1 Dimension eidétique vs. Dimension ostensive

2.1.1 Dimension eidétique

Les exemples (1) étaient les suivants :

- (1) a. Son roman a été déchiré.
b. Son roman est plein de suspense.

Face à (1), l'on peut affirmer que le mot *roman* est employé pour sa signification : pareillement, si nous dépensons un billet de cent euros dans un restaurant, nous l'employons pour sa valeur économique et si nous critiquons une thèse de doctorat, nous l'employons pour son contenu. Le mot, le billet de cent euros et la thèse sont envisagés dans une *dimension eidétique* (ou en *suppositio formalis*).

La dimension eidétique est illustrée par l'anaphore suivante :

- (8) a. J'ai vu un chien. Ce chien était galeux.

Dans (8a), *un chien* introduit un référent discursif; *ce chien*, comme Conte (1999a) le souligne, ne reprend pas ce référent directement, mais indirectement : par le biais de la signification du groupe nominal *un chien*. Puisque une signification est impliquée, nous sommes dans la dimension eidétique.

2.1.2 Dimension ostensive

Les exemples (2) étaient les suivants :

- (2) a. *Roman* est un nom commun.
b. *Roman* est un compliment (pour ce qu'il a écrit).

Face à (2), nous sommes confrontés au même mot *roman* qu'en (1), mais l'on ne peut plus affirmer qu'il est employé pour sa signification⁶ : de même, si un collectionneur affiche un billet de cent euros dans son album, il ne l'emploie pas pour sa valeur économique, et si un professeur utilise une thèse de doctorat pour caler une table, il ne l'emploie pas pour son contenu. Cette fois, le mot, le billet de cent euros et la thèse sont envisagés dans une *dimension ostensive* (ou en *suppositio materialis*).

La dimension ostensive est illustrée par les déixis méta-linguistique et méta-textuelle (cf. Conte 1999c) comme la suivante :

- (8) b. *Chien*. Ce mot est d'origine latine.

Dans (8b), le groupe nominal *ce mot* se réfère directement au mot *chien* écrit auparavant, sans passer par la médiation de son sens. Autrement dit, le mot *chien* n'introduit pas un référent discursif : il est le référent de *ce mot*. Puisque la signification de *chien* est contournée, nous sommes dans la dimension ostensive.

2.1.3 Conclusion

La différence entre les dimensions eidétique et ostensive peut être appréciée par deux remarques.

Premièrement, comparons (9a) avec (9b) :

- (9) a. J'ai vu un chien. Il était galeux.
b. **Chien*. Il est un mot d'origine latine.

En (9a), où la reprise fonctionne, le pronom *il* peut reprendre un référent discursif introduit par la signification de *chien* ; en (9b), où la reprise échoue, la signification de *chien* n'introduit aucun référent discursif que le pronom *il* puisse reprendre⁷.

Deuxièmement, comparons (10a) avec (10b) :

- (10) a. *J'ai n'ai pas vu de chien. Ce chien était galeux.
b. Je n'ai pas entendu *chien*. Ce mot est d'origine latine.

Dans (10a), la négation du prédicat empêche que la signification du groupe nominal *un chien* puisse être interprétée d'une façon référentielle : l'échec de la reprise montre donc que l'anaphore était sensible à cette signification. Dans (10b), la négation du prédicat n'a aucun effet sur la signification de *chien* : le fonctionnement de la reprise montre donc que la déixis (méta-linguistique) était indépendante de cette signification.

2.2 Catégorisation multiple eidétique vs. Catégorisation multiple ostensive

2.2.1. Catégorisation multiple eidétique

Revenons aux exemples (1) en comparant (1a) avec (1b) :

- (1) a. Son roman a été déchiré.
b. Son roman est plein de suspense.

En (1a), les prédicats paraissent 'toucher' des aspects différents du concept de roman : *déchirer* 'touche' le roman en tant qu'objet matériel en papier, alors que *être plein de suspense* touche le roman en tant que narration. A ce propos, Langacker (1991) parlerait de différentes *zones* du sujet *activées* par le prédicat ; Nølke (1994) parlerait de différents *sèmes* du sujet *focalisés* par le prédicat ; Pustejovsky (1995) parlerait de différents *qualia* du sujet concernés par le prédicat ; Cruse (1996) parlerait de différentes *facettes* du sujet illuminées par le prédicat ; Kleiber (1999) y verrait un cas de *métonymie intégrée*. L'intuition derrière ces analyses est que la même entité peut faire l'objet d'une catégorisation multiple. En l'espèce, cette catégorisation a lieu à l'intérieur du contenu du mot *roman*, dans une dimension eidétique. Il s'agit d'une catégorisation multiple *eidétique*.

La catégorisation multiple eidétique peut être illustrée à travers des reprises (anaphoriques) catégorisantes qualifiables de *internes à la signification* :

- (11) a. J'ai vu un chien. Cet animal était galeux.
b. J'ai vu un chien. Cette bête était galeuse.
c. J'ai vu un chien. Ce monstre était galeux.

En (11), les reprises soulignées concernent le référent discursif introduit par la signification du mot *chien* : (11a) offre un hyperonyme du sens de *chien*, c'est-à-dire l'espèce à laquelle appartient son référent. Ces reprises sont donc internes à la dimension eidétique. Si l'on remplace les 'reprises' (*cet animal*, etc.) avec ce qui est repris (*un chien*), l'on obtient des prédications qui restent à l'intérieur de la dimension eidétique : à savoir, *Un chien était galeux*.

2.2.2. Catégorisation multiple ostensive

Comparons maintenant (2a) avec (2b) :

- (2) a. *Roman* est un nom commun.
b. *Roman* est un compliment (pour ce qu'il a écrit).

En (2a) et (2b), les prédicats 'touchent' différents aspects du 'sujet' : *être un nom* touche le mot *roman* en tant qu'item lexical, alors qu'*être un compliment* touche le mot *roman* en tant que résultat d'un choix communicatif. Nous sommes à nouveau confrontés à un phénomène de catégorisation multiple. Cependant, cette catégorisation a lieu à l'extérieur du contenu du mot *roman*, dans une dimension ostensive. Il s'agit d'une catégorisation multiple *ostensive*.

La catégorisation multiple ostensive peut être illustrée à travers des reprises (déictiques) catégorisantes qualifiables de *externes à la signification* :

- (12) a. *Chien*. Ce cri résonnait dans la caserne.
b. *Chien*. Cet insulte provenait du bureau du colonel.
c. *Chien*. Ce nom commun vient du latin.

En (12), encore une fois, nous sommes confrontés à des reprises. Cependant, ces reprises ne concernent pas le concept dénoté par *chien*, mais bien le mot *chien* dans sa totalité : (12c) ne présente pas l'hyperonyme de ce mot, mais bien l'"espèce" à laquelle le mot lui-même appartient. Ces reprises sont donc externes à la dimension eidétique⁸. Si l'on remplace les reprises (*ce cri*, etc.) avec ce qui est repris (*chien*), l'on obtient des prédictions qui sortent de la dimension eidétique : à savoir, '*Chien*' résonnait dans la caserne, '*Chien*' provenait du bureau du colonel, '*Chien*' vient du latin.

2.2.3 Conclusion

Les exemples (1) et (2) sont parallèles car ils présentent le même phénomène de catégorisation multiple qui s'oppose, en bloc, à la polysémie.

La polysémie n'est pas le phénomène par lequel plusieurs prédicats illuminent plusieurs aspects du même objet, mais le phénomène par lequel le même mot saisit plusieurs objets, dont chacun est ouvert, à son tour, à une catégorisation multiple. La polysémie d'un mot (*aile d'un oiseau* vs. *aile d'un édifice*) présuppose différents 'objets', alors que la catégorisation multiple d'un objet (*roman en tant que narration* vs. *roman en tant que papier*) présuppose un seul et même 'objet'.

Puisque la polysémie présuppose différents 'objets', elle produit un conflit conceptuel :

- (13) a. *L'aile était sans plumes et en ruine.

Puisque la catégorisation multiple présuppose un seul 'objet', elle ne produit aucun conflit conceptuel :

- (13) b. J'ai lu et déchiré le roman.
c. *Roman* est un nom commun et un compliment (pour son travail).

Effectivement, les énoncés (13b-c) ne présentent aucun conflit conceptuel⁹. Dans les deux cas, nous ne sommes donc pas confrontés à un phénomène de polysémie, mais de catégorisation multiple d'un objet. La différence entre (13b) et (13c) consiste seulement dans la dimension où cette catégorisation a lieu : eidétique (13b) vs. ostensive (13c).

La catégorisation multiple ostensive est celle qui est pertinente pour la vocation ostensive du langage. Le contraste avec la catégorisation multiple eidétique, que nous avons conduit tout au long du §2., nous a permis justement de l'isoler.

3 Vocation ostensive du langage

Nous sommes maintenant en mesure d'introduire la notion de *vocation ostensive du langage* et, par là, notre interprétation de la notion d'autonymie. Avec l'étiquette *vocation ostensive du langage*, nous

entendons l'aptitude des contenus linguistiques à s'accrocher aux objets présents dans une situation d'énonciation. Ces objets peuvent être envisagés selon différentes catégorisations ostensives spécifiques. Ces objets, par ailleurs, peuvent être linguistiques ou non linguistiques.

Sous §3.1., nous considérerons le cas où la vocation ostensive s'exerce sur des objets linguistiques, catégorisés ostensivement en tant que : *a*) actes communicatifs (§3.1.1) ; *b*) actes de composition textuelle (§3.1.2) ; *c*) choix discursifs (§3.1.3) ; *d*) œuvres textuelles (§3.1.4) ; *e*) items lexicaux (§3.1.5). Sous §3.2., nous considérerons le cas où la vocation ostensive s'exerce sur des objets non-linguistiques.

Avant de rentrer dans les détails, arrêtons-nous un instant sur les listes (α) et (β) suivantes :

- (α) Il ont lavé la rue, car le trottoir est mouillé. (β) Le trottoir est mouillé car ils ont lavé la rue.
Sérieusement, je compte sur toi. Il a fait son travail sérieusement.
Joël est un prénom breton. Joël est allé en Bretagne pour le week-end.
Pour résumer. [titre d'un paragraphe d'un article] J'ai fait un schéma pour résumer.

En (β), nous sommes confrontés à des liens internes à la dimension eidétique : les contenus linguistiques des parties soulignées en continu se branchent à ceux des parties soulignées en tirets. En revanche, en (α), nous sommes confrontés à des liens qui sortent de la dimension eidétique : les contenus linguistiques des parties soulignées en continu se branchent non pas aux contenus linguistiques des parties soulignées en tirets, mais bien à ces parties envisagées selon les catégorisations *a*) (les deux premiers exemples), *e*) et *d*) susmentionnées. C'est la vocation ostensive du langage. Les exemples (α) sont aussi naturels que (β) : en aucun cas une malformation n'est perçue.

3.1 Objets linguistiques

3.1.1 Actes communicatifs

Considérons les exemples (14)¹⁰:

- (14) a. Si tu as soif, il y a du champagne dans la cave.
b. Elle n'est pas rentrée, car sa voiture n'est pas garée.
c. Franchement, je suis fatigué.

Dans (14), les contenus linguistiques de *si tu as soif, car sa voiture n'est pas garée* et *franchement* ne s'appliquent pas aux contenus linguistiques de *il y a du champagne dans la cave, elle n'est pas rentrée* et *je suis fatigué*, mais bien aux messages véhiculés par ces propositions (dimension ostensive). Ces dernières sont catégorisées en tant qu'actes communicatifs : à savoir, offre, hypothèse et plainte.

La vocation ostensive s'exerce ici à un niveau méta-communicatif (cf. Pecorari, sous presse)¹¹.

Remarquons qu'en (14a), par exemple, il n'y a aucun besoin de *si tu as soif* pour déclencher la catégorisation ostensive de *il y a du champagne dans la cave* : non seulement n'importe quel autre moyen (graphique, phonique, expressif) de mise en évidence aurait suffi, mais (comme Pecorari, sous presse, le souligne) cette proposition aurait pu être introduite *déjà* dans une telle catégorisation. Les mêmes remarques s'appliquent à tous les autres exemples que nous présenterons.

3.1.2 Actes de composition textuelle

Considérons les exemples (15) :

- (15) a. Or, depuis l'arrivée au pouvoir des partis islamistes à la faveur des révolutions arabes, les élites économiques anciennes instruisent un procès méthodique en incompétence à l'endroit des nouveaux venus ; ces derniers mettent en avant la légitimité des urnes qui les a portés au

pouvoir. En somme, les élites nouvelles sont accusées d'incompétence et les anciennes d'illégitimité.

- b. On peut établir une analogie quand on perçoit, entre deux réalités différentes, un modèle commun ou une identité de fonctionnement. Par exemple, le corps humain et l'État, quoique correspondant à des réalités différentes, peuvent être rapprochés par analogie [...]

De même qu'en (14), dans (15), les contenus linguistiques de *en somme* et *par exemple* ne s'appliquent pas aux contenus linguistiques des propositions qui les suivent. Différemment de (14), en (15), *en somme* et *par exemple* ne s'appliquent pas à ces propositions catégorisées en tant qu'actes de communication, mais bien en tant qu'actions de composition textuelle : à savoir, une synthèse et une exemplification.

La vocation ostensive s'exerce ici à un niveau de l'organisation méta-textuelle.

3.1.3 Choix discursifs

Considérons les exemples (16) :

- (16) a. Le pape François est très cool, si ce mot convient à un pape.
b. Tout a commencé dans la maison de ses parents, plus exactement dans leur chambre à coucher.

Pour (16a) Rey-Debove (1978/1997) et Authier-Revuz (1995) parlent de *connotation autonymique*, De Brabanter (2003) parle de *hybrides* et Recanati (2001, 2010) parle de *citation ouverte*. En (16), *cool* et *chambre à coucher* sont présents avec une double catégorisation ou une catégorisation croisée¹² : ils sont employés pour leur signification par *être cool* et *commencer* (dimension eidétique) ; et ils sont catégorisés en tant que résultats d'un choix discursif du locuteur (dimension ostensive) par *si ce mot convient* et *plus exactement*.

D'abord, comparons (16) avec (14) et (15). Nous sommes confrontés au même type de phénomène. La différence spécifique de (16) est que les mots jouissent d'un double statut (eidétique et ostensif). Par ailleurs, en (14), la vocation ostensive s'exerce au niveau méta-communicatif, alors qu'en (16), elle s'exerce au niveau méta-textuel.

Ensuite, comparons les exemples (16) entre eux. Ils diffèrent par le critère de l'évaluation du choix discursif : en (16a), il est question d'adéquation interpersonnelle ; en (16b), il est question d'adéquation idéative. En ce qui concerne (16b), l'on remarquera que la catégorisation ostensive de *chambre à coucher* impose une rétro-catégorisation ostensive également sur *maison* : par conséquent, bien que le contenu de *chambre à coucher* soit un rapport syntagmatique avec le contenu de *maison*, les mots *maison* et *chambre à coucher* sont présentés comme étant en opposition (donc, en rapport paradigmatique).

3.1.4 Œuvres textuelles

Considérons les exemples (17) :

- (17) a. Pour une logique du sens. [titre d'un livre]
b. A mes parents [dédicace d'une thèse de doctorat]

L'exemple (17a) est le titre d'un livre de R. Martin, alors que l'exemple (17b) est la dédicace d'une thèse de doctorat. Évidemment, les contenus linguistiques de (17) ne s'appliquent pas aux contenus textuels, mais au texte lui-même. Cependant, le texte n'est catégorisé ni en tant qu'acte communicatif, ni en tant qu'acte de composition textuelle, ni en tant que résultat d'un choix discursif, mais bien en tant qu'œuvre.

Comparons (17a) avec (14a) et (18) :

- (18) Aujourd'hui, je suis rentré plus tôt pour passer au pôle emploi.

En (18), *pour passer au pôle emploi* exprime un but : ce but s'accroche au contenu propositionnel de la principale et, avec les termes de Prandi (2004:279), nous sommes confrontés à une subordination

intégrée. De même, en (14a) et en (17a), *si tu as soif* et *pour une logique du sens* expriment un but ; cependant, contrairement à (18), ces buts ne s'accrochent pas aux contenus linguistiques des propositions principales. Avec les termes de Prandi (2004:279), nous sommes confrontés à des subordinations non intégrées. La différence entre (14a) et (17a) est que l'objet linguistique auquel *si tu as soif* s'accroche est un message, alors que l'objet linguistique auquel *pour une logique du sens* s'accroche est un livre.

La vocation ostensive s'exerce ici au niveau des œuvres.

3.1.5 Items lexicaux

Considérons maintenant l'exemple (19) :

(19) *Ange* a quatre lettres.

Le mot *Ange* est présent et catégorisé (ostensivement) en tant que *type* ou *item* lexical. La vocation ostensive s'exerce ici au niveau métalinguistique. Par rapport aux cas précédents, (19) identifie un point zéro.

Dans les exemples (14)-(17), la signification des mots en gris fonctionne comme motivation des actes communicatifs, de composition textuelle, de choix discursifs, etc. accomplis grâce à eux. En (14a), l'offre du champagne est motivée par la signification de la principale qui explicite l'une de ses conditions de réussite (*i.e.* le fait qu'il y a du champagne). En (15a), l'action de synthèse (introduite par *en somme*) est motivée par la relation (de spécification) entre la signification de la portion textuelle en gris et la signification de portion textuelle précédente. En (16a), le choix discursif du mot *cool* s'avère motivé par l'aspect interpersonnel de la signification de ce mot. Des remarques semblables sont valables pour les autres exemples. Même dans le cas limite du livre, le type textuel (essai de linguistique, thèse de doctorat) s'avère motivé par le contenu du texte.

En (19), en revanche, la signification du mot *Ange* est complètement mise entre parenthèses. La catégorisation ostensive ne nous présente ni un acte linguistique (communicatif, de composition textuelle, etc.), ni un type de texte, mais elle 'recule' au point zéro du pur objet lexical partagé par les francophones.

3.2 Objets non linguistiques

Considérons encore les exemples suivants :

- (20) a. Parce que tu es belle. [en offrant une rose]
b. Madame, si vous voulez vous asseoir [en libérant une place]
c. Fabriqué en Chine. [imprimé sur une tasse]

Imaginons que (20a) soit prononcé en offrant une rose, que (20b) soit énoncé en laissant libre une place sur le métro pour une femme enceinte et que (20c) soit imprimé sur la anse d'une tasse. Si nous comparons ces exemples avec les précédents, nous remarquons un bouleversement : nous ne sommes plus confrontés à la présence du langage, mais à la présence du monde en général. En (20a-b), il y a des actions (faire un cadeau et offrir sa place), mais elles ne sont pas linguistiques ; et en (20c) il y a un objet matériel. Ainsi, les contenus linguistiques en (20) s'accrochent à des objets extralinguistiques : la vocation ostensive s'exerce donc sur le monde.

Dans un énoncé tel que *Je t'offre cette rose parce que tu es belle*, la subordonnée s'attache à la proposition *je t'offre cette rose* ; en (20a), en revanche, la même subordonnée s'attache directement à la fleur (ou au geste de l'offrir).

3.3 Conclusion

Résumons notre démarche en nous concentrant sur la notion d'autonymie. Sous §1, nous avons soutenu que les mots sont les seuls objets nécessairement présents dans le champ d'indication identifié par une situation énonciative concrète. Sous §2, nous avons soutenu que les mots (nécessairement exhibés) peuvent faire l'objet d'une catégorisation multiple ostensive. Sous §3, nous avons distingué différents types de catégorisations ostensives, déclenchées sur des mots par les contenus d'autres mots qui s'y accrochent (avec le *caveat* du §3.1.1). Le phénomène de l'autonymie s'est avéré comme l'un de ces types. Nous avons appelé *vocation ostensive du langage* l'aptitude des structures linguistiques à s'accrocher à tout objet (linguistique ou extralinguistique) présent dans une situation d'énonciation et envisagé selon une catégorisation ostensive spécifique.

Focalisons-nous sur les niveaux de catégorisation ostensive considérés sous §§ 3.1. et 3.2.. Ces niveaux peuvent être conçus comme des cercles qui s'éloignent d'un centre idéal, identifié par le contenu linguistique : *i*) niveau méta-communicatif : offres, conseils, affirmations ; *ii*) niveau méta-textuel : reformulations, exemplifications, commentaires sur l'adéquation idéative ou interpersonnelle des mots ; *iii*) niveau des œuvres textuelles : titres, dédicaces ; *iv*) niveau méta-linguistique : items lexicaux.

Le niveau *iv*) trace la limite entre l'exercice de la vocation ostensive sur des objets linguistiques et son exercice sur des objets non linguistiques. Ainsi, la vocation ostensive du langage peut être envisagée comme un vecteur qui part du centre idéal du contenu propositionnel, traverse tous ces cercles, et dépasse les bornes du métalinguistique pour toucher directement au monde extralinguistique¹³

En gardant le langage comme point de repère, nous pouvons distinguer deux directions pour la vocation ostensive : endocentrique, si les objets sur lesquels elle s'exerce sont linguistiques ; et exocentrique, dans le cas contraire. La direction endocentrique est à la base des phénomènes exemplifiés sous §3.1, alors que la direction exocentrique montre que le monde n'offre pas seulement un support au langage (comme un mur pour des affiches), ni seulement un dépôt de référents, mais qu'il rentre directement dans le langage.

4 F. A. Q. concernant l'autonymie

Parmi les *frequently asked questions* concernant l'autonymie, l'on peut sans doute compter les suivantes : *a*) Un énoncé contenant un autonyme est-il mal formé ? (§4.1) ; *b*) Quel est le statut linguistique (nom, nom propre, etc.) d'un autonyme ? (§4.2) ; *c*) Les guillemets sont-ils des démonstratifs ? (§4.3) ; *d*) L'autonymie est-elle un phénomène de représentation (citation, mimesis, etc.) ? (§4.4.) ; *e*) La dichotomie *usage vs. mention* correspond-elle au phénomène de l'autonymie ? (§4.5).

4.1 Un énoncé contenant un autonyme est-il mal formé ?

Un énoncé peut être mal formé sémantiquement ou syntaxiquement : dans le premier cas, nous sommes confrontés à une *incohérence* (cf. Conte 1999b) ; dans le second cas, nous sommes confrontés à une *inconsistance* (Conte 1999b). Ainsi, notre question se divise en deux : *a1*) un énoncé contenant un autonyme est-il incohérent ? (§4.1.1) ; *a2*) un énoncé contenant un autonyme est-il inconsistant ? (§4.1.2).

4.1.1 Un énoncé contenant un autonyme est-il incohérent ?

Dans un poème, il peut y avoir la métaphore suivante :

(21) a. L'arbre a chuchoté un rouge gorge.

Face à (21a), nous imaginons un rouge-gorge qui sort du feuillage d'un arbre comme un mot de la bouche d'une personne. Ici, le mot *rouge-gorge* est utilisé pour sa signification et occupe la position d'objet direct : nous sommes dans la dimension eidétique. Considérons maintenant (21b) :

(21) b. L'enfant a chuchoté *un rouge-gorge*.

Cette fois, la signification du mot *rouge-gorge* est mise entre parenthèse : ainsi, *rouge-gorge* peut remplir une fonction semblable à un objet direct, mais il n'est pas, *stricto sensu*, un objet direct. L'énoncé (21b) est comparable à une tasse avec l'écriture *fabriqué en Chine* : nous sommes dans la dimension ostensive. Le point crucial est que l'opposition entre cohérence et incohérence conceptuelle (non métaphore vs. métaphore) est pertinente exclusivement à l'intérieur de la dimension eidétique¹⁴. La question que pose le titre est donc hors de propos.

Une conséquence est qu'un autonome n'est ni un cas de polysémie, ni un cas d'homonymie. Il ne s'agit pas d'un cas de polysémie : la polysémie a lieu dans la dimension eidétique et, en (21b), nous sommes dans la dimension ostensive¹⁵. Il ne s'agit non plus d'un cas d'homonymie : l'homonymie présuppose deux mots jumeaux (avec un signifiant identique et un signifié différent), mais en (21) nous sommes confrontés au même mot *rouge-gorge*, différemment catégorisé.

4.1.2. Un énoncé contenant un autonome est-il inconsistant ?

Considérons l'exemple (22a) :

(22) a. *Mais* est une conjonction.

Selon De Brabanter (2005:25), un exemple comme (22a) nous présenterait une impasse : soit l'on admet qu'une phrase puisse avoir la structure *Conjonction + Groupe Verbal* (à la place de *Groupe Nominal + Groupe Verbal*), soit l'on admet qu'une conjonction puisse se 'transformer' en groupe nominal. Mais, évidemment, aucun de ces deux chemins ne peut être emprunté.

Ajoutons à (22a), les exemples (22b) et (22c) :

(22) b. Le chat est passé par la cuisine, car l'assiette de saucisses est vide.

c. Fabriqué en Chine [imprimé sur une tasse]

Dans (22), nous sommes confrontés à la même espèce de phénomènes basés sur la vocation ostensive du langage (cf. §3). Cela n'implique nullement qu'il n'y a pas de différences.

En (22b), la subordonnée ne s'accroche pas au contenu de la principale, mais bien à l'acte linguistique accompli par elle. En (22a), le prédicat ne s'accroche ni au contenu de *mais*, ni à un acte linguistique, mais bien à *mais* envisagé comme item lexical, dont la signification est mise entre parenthèse. Par conséquent, (22a) est plus extrême que (22b) : plus éloigné du centre des cercles envisagés sous §3.3. Quant à (22c), cet exemple est encore plus extrême que (22a). En (22a), le mot *mais* est employé dans une dimension ostensive, mais il reste un mot : les contenus du prédicat ne s'accrochent pas au contenu de *mais*, mais ils s'accrochent quand-même à un objet linguistique. En (22c), en revanche, les contenus linguistiques s'accrochent à un objet non linguistique. Cela explique pourquoi un prédicat actualisé comme *est une conjonction* s'attache avec naturel au mot *mais*, alors qu'un prédicat actualisé comme *a été fabriqué en Chine* imprimé sur une tasse nous paraîtra bizarre et l'on préférera la version non actualisée *fabriqué en Chine*.

4.2 Quel est le statut linguistique d'un autonome ?

Quand l'on s'interroge sur la partie du discours d'un autonome, la réponse classique est qu'il s'agit d'un nom propre *sui generis*¹⁶. A ce propos, Petit (2009:223-225) offre une discussion détaillée. S'interroger sur la partie du discours d'un autonome présuppose que les signes autonymique et non autonymique sont des entités différentes. Or, cette présupposition est fautive.

Imaginons à nouveau une tasse avec l'écriture *fabriqué en Chine*. Par rapport à cet énoncé, la tasse se comporte comme un nom propre car elle occupe une position thématique semblable à celle de sujet. Mais il serait absurde de s'interroger sur sa partie du discours, parce qu'il s'agit... d'une tasse !

Revenons à (22a) :

(22) a. *Mais* est une conjonction.

Dans cet exemple, le mot *mais* fonctionne comme la tasse : il occupe une position thématique semblable à un sujet. Cependant, contrairement à la tasse, *mais* est un mot. En tant que mot, sa partie du discours est : conjonction. Voici la réponse à la question de ce paragraphe.

4.3 Les guillemets sont-ils des démonstratifs ?

La thèse, très influente, du philosophe Davidson (1979) est que les guillemets sont effectivement des démonstratifs.

La différence entre un vrai démonstratif (par exemple le pronom *ce*) et les guillemets est que le premier a une signification, alors que les seconds non. Comparons l'espace entre les guillemets " " avec la signification du pronom *ce*, qui peut être paraphrasée, grosso modo, comme : « l'objet auquel le locuteur se réfère en disant *ce* ». Ils ont une caractéristique commune et une différence. La caractéristique commune est que la circularité de la signification du pronom remplit la même fonction de l'espace vide entre les guillemets : elle permet au pronom d'être déictique (en soutenant donc l'intuition de Davidson). La différence est que cette circularité est une signification codée par le lexique, alors que l'espace entre les guillemets est une portion réelle du champ déictique.

Si cela est vrai, les guillemets sont nécessairement des outils méta-textuels, alors que les démonstratifs sont des items lexicaux. Autrement dit, les guillemets sont semblables à la tonalité de la voix ou à un clin d'œil : une sorte de *face games* textuels pour mettre en évidence quelque chose sur le champ déictique (cf. §1.2). Évidemment, la raison pour laquelle l'on met en évidence quelque chose (par exemple, problématiser un certain choix discursif) ne peut pas être codée *a priori*, mais elle peut seulement être inférée à chaque acte de parole, sur la base de la cohérence textuelle (au sens de Conte 1999b).

4.4 L'autonymie est-elle un phénomène de représentation ?

Cette question peut être clarifiée en la décomposant en deux : *d1*) L'autonymie relève-t-elle de la citation ? (§4.4.1) ; *d2*) L'autonymie est-elle un phénomène de mimesis ou d'iconicité ? (§4.4.2).

4.4.1 L'autonymie relève-t-elle de la citation ?

Considérons les exemples suivants :

(23) a. *Ange* est un nom commun de quatre lettres.

b. Il portait un *chapeau*, si ce mot convient à la soucoupe volante qu'il avait sur la tête.

Selon Recanati (2001), en (23a) nous sommes confrontés à un cas de *citation fermée* (bien que limite), alors qu'en (23b) nous sommes confrontés à un cas de *citation ouverte*. Cependant, s'il s'agit de citations, qui cite-t-on ? Selon le sens commun, il ne s'agit pas de citations car ces mots ne sont attribués à aucun locuteur.

En (23c), en revanche, il y a une citation :

(23) c. Ce garçon est une *crème*, comme le dit ma mère.

En (23c), le mot *crème* a une double catégorisation, en dimension eidétique et en dimension ostensive. En (23a) et (23c) les mots sont à la fois présentés et objets de discours. La différence concerne la façon dont on parle de ces mots : en (23a), on les catégorise en tant qu'items lexicaux, alors qu'en (23c) on les catégorise en tant que mots prononcés par quelqu'un.

4.4.2 L'autonymie est-elle un phénomène de mimesis ou d'iconicité ?

Si l'autonymie (selon le sens commun) ne relève pas de la citation, relève-t-elle d'une forme de mimesis ou d'iconicité ? A notre avis, encore une fois, la réponse est négative. Toute représentation ou mimesis présuppose une différence de *type* entre icône et original, mais en (23a) nous sommes confrontés à l'original lui-même.

Sur le célèbre tableau de Magritte, il est écrit : *ceci n'est pas une pipe*. Si nous entendons cette phrase comme : *ceci n'est pas une vraie pipe*, elle exprime l'évidence permettant au dessin d'être la représentation d'une pipe. Autrement dit, la condition à laquelle un 'objet' peut être l'icône d'un original est qu'il ne soit pas cet original. Le dessin d'une pipe, n'est pas une pipe, mais un dessin ; la reproduction en bois d'un fusil, n'est pas un fusil, mais un objet en bois. La même remarque est valable pour les actions. Supposons que l'un de nos amis ait une drôle de façon de marcher : nous pouvons imiter ou caricaturer sa façon de marcher car notre action ne sera pas une occurrence de sa façon de marcher. Supposons que nous ayons une drôle de façon de marcher : nous pouvons imiter ou caricaturer notre propre façon de marcher dans la mesure où l'action que nous allons accomplir ne comptera pas comme une vraie occurrence de notre (drôle de) façon de marcher. Ces remarques excluent, nous semble-t-il, que l'autonymie puisse être considérée comme un cas de mimesis.

Si, face à *enge*, nous étions confrontés à une icône qui ne ressemble pas à son original (*ange*), l'on pourrait effectivement soutenir que, face à *ange*, nous sommes confrontés à une icône parfaitement ressemblante à l'original. Mais il est clair que *enge* comme *ange* sont le même original *ange* : dans un cas, cet original est *mal* écrit, alors que dans l'autre il est *bien* écrit. Une icône, en revanche, n'est pas évaluée par rapport à la dimension erroné vs. correct. Comme le montre l'exemple du sage Balnibarni, en (23a), *ange* n'est pas une imitation de l'item lexical *ange* : il est cet item.

En somme, l'on ne peut pas imiter un mot car, ce faisant, nous disons ce mot-là. C'est pour cette même raison que nous ne pouvons pas exemplifier un mot (cf. §1.3.) et que, pour les mots, l'astuce de Magritte ne fonctionne pas :

(24) **Chat*. Ceci n'est pas un mot, mais seulement sa représentation.

4.5 La dichotomie *usage vs. mention* correspond-t-elle au phénomène de l'autonymie ?

Le couple *usage vs. mention* souligne que le phénomène de l'autonymie n'est pas un cas d'emploi (usage) d'un mot. Ici, nous sommes parfaitement d'accord. L'on peut parler d'une façon rigoureuse d'*emploi d'un mot* exclusivement au niveau de la catégorisation eidétique : là où il y a le phénomène de la polysémie. Mais le couple *usage vs. mention* place l'autonymie sous la rubrique *mention*. Or, le TLFi définit *mention* comme : « Action de faire remarquer ou connaître (par la parole ou par un écrit), de citer ». Ici, la question est délicate.

Tout d'abord, revenons à un exemple tel que (25a) :

(25) a. *Chien*. Ce nom est d'origine latine.

Si le mot dit *autonymique* est conçu comme le sujet de l'action de mentionner, alors la notion de mention ne s'applique pas. En effet, dans (25a), *chien* ne mentionne rien, mais il est simplement lui-même. Si, en revanche, le mot dit *autonymique* est conçu comme un objet présent dans le champ d'indication, mentionné par d'autres mots (en l'espèce, *ce nom*), alors la notion de mention a un (tout petit) espace d'application.

Ensuite, revenons à un exemple tel que (25b) :

(25) b. *Ange* a quatre lettres.

Si le mot dit *autonymique* est conçu comme le sujet de l'action de mentionner, notre conclusion répète la précédente. Cependant, cette fois, l'on ne peut pas concevoir le mot autonymique comme objet

mentionné car, en (25b), il n'y a aucun mot qui accomplit l'action de mentionner (cf.§1.2). En (25b), il y a seulement le prédicat *avoir quatre lettres* qui s'attache au mot *Ange*, ostensivement catégorisé comme item lexical et mis en évidence par l'italique. Cette fois, la notion de mention n'a aucun espace d'application.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1987). Modalité autonymique et pseudo anaphore déictique. *Cahiers de lexicologie*, 51, 19-37.
- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire (Vol. 1&2)* Paris : Larousse.
- Authier-Revuz, J. (2003). Le Fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères. En : Authier-Revuz J., Doury M, Reboul-Touré, S. (éd.). *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 67-96.
- Christensen, N. E. (1967). The alleged distinction between use and mention. *Philosophical Review*, 76, 358-67.
- Conte, M-E. (1999a). Deissi testuale e anafora. In : Conte, M-E.. *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*. Alessandria : Edizioni dell'Orso, 11-28.
- Conte, M-E. (1999b). Coerenza testuale. In : Conte, M-E.. *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*. Alessandria : Edizioni dell'Orso, pp. 29-46.
- Conte, M-E. (1999c). Metatestualità. In : Conte, M-E.. *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*. Alessandria : Edizioni dell'Orso, 47-50.
- Cruse D. A. (1996). La signification des noms propres de pays en anglais. En : Rémi-Giraus, S. & Rétat, P. (ed.). *Les mots de la nation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Davidson, D. (1979). Quotation. *Theory and Decision*, 11, 27-40.
- De Brabanter, Ph. (ed.) (2003). Hybrid Quotations, *Belgian Journal of Linguistics*, 17.
- De Brabanter, Ph. (2005). Philosophes du langage et autonymie : une déjà longue histoire. *Histoire Epistémologie Langage*, 27/1, 11-43.
- Fasciolo, M. (2008). Due interrogativi sull'espressione delle relazioni concettuali. In : Ferrari, A. (ed.). *Sintassi storica e sincronica dell'Italiano. Subordinazione, coordinazione, giustapposizione. Vol. 2*. Firenze : Franco Cesati Editore.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Gross, G. & Prandi, M. (2004). *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles : de boeck.duculot.
- Jakobson R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.
- Langacker, R. W. (1991). *Concept, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Lyons, J. (1977). *Semantics 1*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kleiber G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Nølke, H. (1994). *Linguistique modulaire. De la forme au sens*. Paris : Peeters.
- Pecorari, F. (sous presse). Metalinguistico, metatestuale e metacomunicativo. Mezzi di coesione testuale tra anafora e deissi. En : Ferrari A., Korzen I., De Cesare A-M. (ed). *Tra romanistica e germanistica: lingua, testo, cognizione e cultura / Between Romance and Germanic: language, text, cognition and culture*. Berne :Peter Lang.

- Petit, G. (2009). *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*. Louvain-Paris : Peeters.
- Prandi, M. (2004). *The building blocks of meaning*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Prandi, M. (2006). *Le regole e le scelte*. Torino : UTET.
- Quine, W. V. O. (1960), *Word and Object*, Londres, Wiley, Studies in Communication.
- Recanati, F. (1979). *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris : Seuil.
- Recanati, F. (2001). Open quotation, *Mind*, 110, 637-87. Réimprimé en : Recanati, F. (2010). *Truth-conditional pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press, 219-267.
- Rey-Debove, J. (1997). *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage, 2^e édition augmentée*. Paris : Armand Colin.
- Riegel, M. (1990). La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations. En : Chaurand J. Mazière F. (éd.). *La définition*. Paris : Larousse.
- Saka, P. (1998). Quotation and the use-mention distinction. *Mind*, 197, 425, 113-135.
- Searle, J. R. (1969), *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge/New York, Cambridge University Press. Tr. fr. : Searle, J. R. (1972, 1996). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann.
- Sørensen, H. S. (1961), An analysis of linguistic signs occurring in *suppositio materialis* or the meaning of quotation marks and their phonetic equivalents, *Lingua*, 10-2, 174-89.
- Tarski, A. (1944). The semantic conception of truth and the foundations of semantics. *Journal of Philosophy and Phenomenological Research*, 4, 341-75. Traduit en français par G.-G. Granger en : Tarski, A. (1974). *Logique sémantique et mathématique II*. Paris : Armand-Colin, 267-305.
- Washington, C. (1992), Identity theory of quotation, *Journal of Philosophy*, 89, 582-605.

1

Pour la séparation, en (0), il y a donc deux *mots-types*. Plus précisément, il y a un *token* du mot-*type* autonome en (0a) et un *token* du mot-*type* non autonome en (0b). Pour une présentation synthétique de la distinction *type/token*, cf. Lyons (1977:13).

² Pour l'unification, en (0a) et en (0b), il y a deux *tokens* du même mot-*type chat*.

³ Certes, l'étiquette *théorie de la dénomination* a été forgée pour les positions de A. Tarski et W. O. Quine : par conséquent, son application à J. Rey-Debove et à J. Authier-Revuz peut paraître philologiquement incorrecte. Cependant, reste le fait que les positions de tous ces auteurs partagent l'opposition à la conception de J. Searle. Deux exemples d'auteurs mélangeant des traits du pôle de l'unification et du pôle de la séparation sont, à notre avis, P. Saka (1998) et F. Recanati (2001, 2010).

⁴ D'ailleurs, il n'y a aucun sens à forger une notion générale comme '*Baleine*' ou *La 'baleine'* qui rassemblerait toutes les occurrences du mot *baleine*, alors qu'il est parfaitement sensé d'imaginer une notion comme *Baleine* ou *La baleine* pour rassembler toutes les différentes baleines particulières.

⁵ Peut-être, l'on peut améliorer (7b) grâce à (7c) : *?'Pourriez-vous me montrer un exemple du mot 'baleine', s'il vous plaît ?* Cependant, la question (7c) est heureuse seulement en l'interprétant comme la requête non pas d'un exemple d'un mot (ce qui ne signifie strictement rien), mais bien comme la requête d'un exemple de la façon d'employer un mot.

⁶ Certes, la signification du mot *roman* est la motivation à la base de l'action de qualifier une certaine œuvre de *roman*. Cependant, en (2b), le prédicat *être un compliment* s'applique non pas à la signification du mot *roman*, mais bien à l'action de qualifier quelque chose de *roman* (motivée par cette signification).

⁷ Pour une analyse détaillée du fonctionnement du pronom *il*, nous renvoyons à Kleiber (1994).

⁸ Pour une discussion du rapport entre autonymie, anaphore et déixis, l'on verra aussi Authier-Revuz (1985).

⁹ S'il y a un conflit, il s'agit d'un conflit informationnel et non conceptuel : soit à cause de l'ordre de présentation des informations (??*J'ai brûlé et lu le livre*), soit à cause de la cohérence thématique des informations (?*Cette thèse de doctorat est mal argumentée et toute tachée*).

¹⁰ Nous mettrons en évidence, en gris, les objets linguistiques présents (dans le type de catégorisation ostensive à chaque fois pertinent) et nous soulignerons les contenus linguistiques qui s'y attachent.

¹¹ Un autre exemple (au niveau 'macro communicatif') est offert par des formules telles que *cordialement*, *amicalement*, etc. à la fin d'une lettre. Ces adverbes s'attachent à l'acte de s'adresser au destinataire, accompli avec le texte.

¹² Riegel (1990:105) remarque ce point avec clarté.

¹³ Les mots qui ont fait l'objet des catégorisations ostensives sous §3.1. peuvent être définis négativement comme n'étant pas en *suppositio formalis*. Cependant, peuvent-ils être définis positivement avec l'étiquette unique de *suppositio materialis* ? Peut-être la qualification de *matériel* est-elle appropriée pour le cas d'un mot envisagé comme cri ou tache d'encre, mais elle ne nous paraît pas appropriée pour les catégorisations méta-communicatives ou méta-textuelles.

¹⁴ Remarquons que pour cette interprétation le changement de sujet n'est pas nécessaire : *L'arbre a chuchoté "un rouge-gorge"*.

¹⁵ Nous ne pouvons donc pas être en accord avec Saka (1998:128-129).

¹⁶ Considérer un autonome comme une sorte de nom propre signifie reconnaître implicitement qu'un mot-*type* est un individu (§1.3).